

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS365

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« être différent entre »

les mots :

« différer selon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel